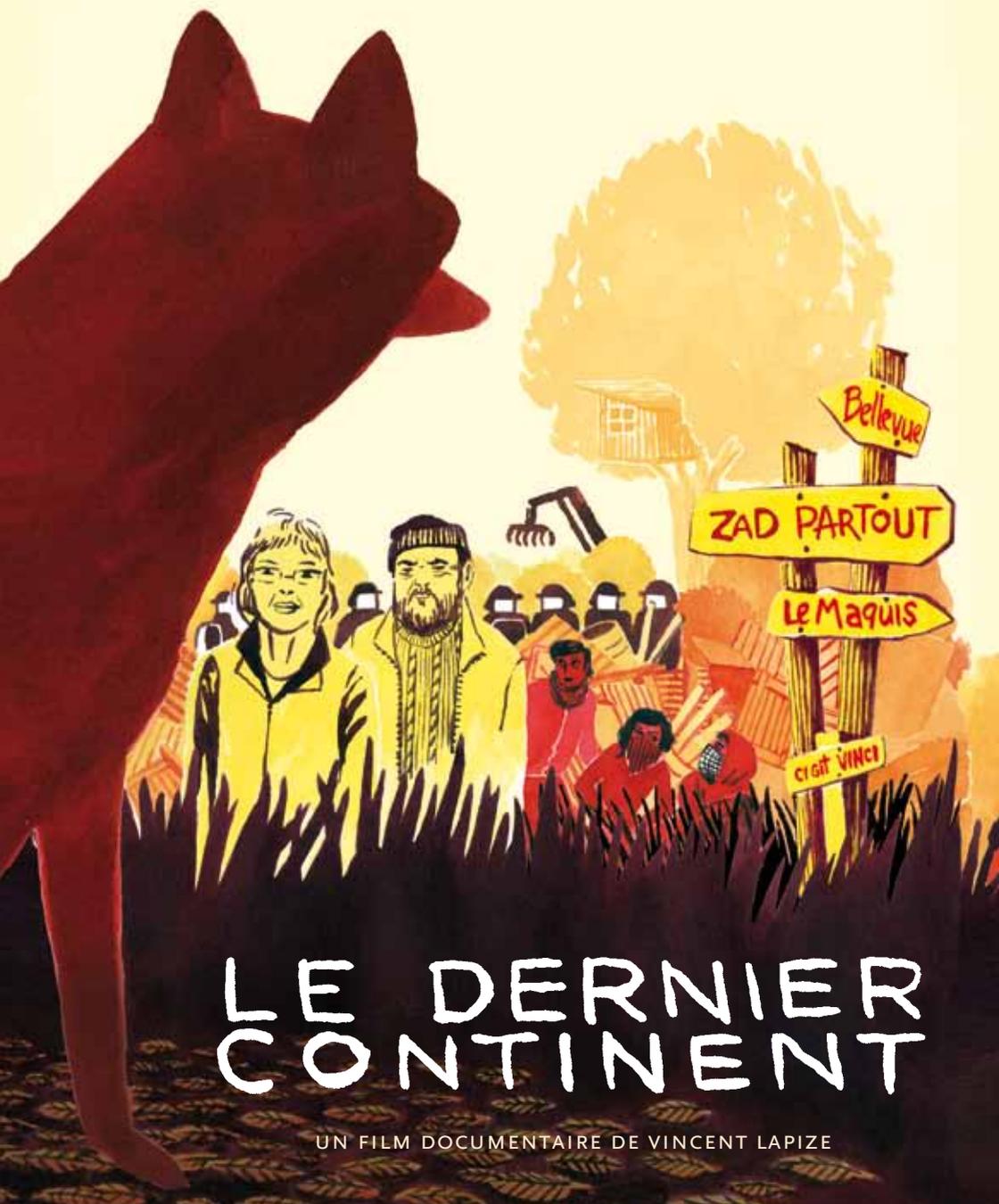


RÉEL FACTORY & A PERTE DE VUE PRÉSENTENT



LE DERNIER CONTINENT

UN FILM DOCUMENTAIRE DE VINCENT LAPIZE

SORTIE NATIONALE LE 11 NOVEMBRE 2015



LE DERNIER CONTINENT

UN LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE DE VINCENT LAPIZE

Tourné de 2012 à 2014, *Le dernier continent* fait le portrait subjectif de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et de ses habitant-e-s.

1H17 / | FRANCE | 2015 | 5.1 | DISPONIBLE EN VO STME ET VO STEN

SORTIE LE 11 NOVEMBRE 2015 - VISA N° 143195

DISTRIBUTION

A PERTE DE VUE
n° distributeur : 36 14
COLETTE QUESSON
5 rue Joseph Le Brix
56000 Vannes
06 13 33 16 17
info@apertedevuefilm.fr

PROGRAMATION

JEAN-JACQUES RUE
06 16 55 28 57
jeanjacquesrue@gmail.com

PRESSE

ANNIE MAURETTE
34, rue Faidherbe
75011 Paris
06 60 97 30 36
01 43 71 55 52
annie.maurette@gmail.com

<http://lederniercontinent.tumblr.com>

 <http://www.twitter.com/derniercontinen>

 <http://www.facebook.com/lederniercontinent>



SYNOPSIS

Tourné entre le printemps 2012 et le printemps 2014, *Le Dernier Continent* propose un regard subjectif sur l'expérience politique vécue par les opposants au projet de l'Aéroport Grand-Ouest sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

La ZAD, c'est 2000 hectares de forêts et de prairies appelés «Zone à Défendre» par ceux qui y vivent et «Zone d'Aménagement Différé» par l'État et les promoteurs. Plusieurs centaines de personnes y partagent un quotidien et luttent ensemble «contre l'aéroport et son monde».

Ils sont d'anciens habitants, des paysans, des sympathisants, des constructeurs, des combattants et des activistes. Ensemble, ils inventent des modes d'organisation collectifs et horizontaux pour dépasser la simple opposition au projet d'aéroport et mettre en place des modes de vie en cohérence avec leurs valeurs.

Au travers des réussites et des impasses, l'expérience politique se réinvente chaque jour. Les militants transforment ainsi la ZAD par leur pratique de l'utopie, et la ZAD les transforme en retour.



CONTEXTE

Depuis les années 1970, l'aménagement d'un aéroport est prévu à quelques kilomètres de Nantes. Au fil des ans, le Conseil Général a racheté les propriétés pour préparer le terrain. En juillet 2012, alors que les derniers baux de location arrivent à expiration, le terrain est cédé à la société Vinci qui doit lancer les travaux. Sur une zone de plus de 2000 hectares, tout doit être rasé.

Pourtant une centaine de personnes vivent encore sur ce territoire : des habitants qui ne veulent pas abandonner leur terre et leur vie, rejoints depuis 2008 par des activistes anti-aéroport qui occupent les maisons vides et revendiquent des formes de gestion politiques, économiques et écologiques alternatives.

En octobre 2012, un important dispositif policier est déployé pour expulser ces derniers occupants et entamer la destruction des maisons. La résistance se renforce alors et prend une ampleur que personne n'avait imaginée.

En pleine crise économique et écologique, les accords entre l'État et Vinci, associant argent public et intérêts privés sans réelle consultation de la population, cristallisent les critiques.

De plus, la ZAD offre un terrain de solidarités concrètes. En réaction aux expulsions, de nombreux comités de soutien se créent partout en France. Le lieu en lui-même et ce qui s'y construit devient un projet fédérant, qui draine un mouvement social populaire.

Sur place, il ne s'agit pas uniquement de lutter contre l'aéroport mais de remettre en cause dans sa globalité le système dont ce projet d'aménagement est issu, car celui-ci est considéré comme nuisible à l'environnement et à l'écrasante majorité des êtres humains. Afin de montrer que des alternatives à ce monde sont possibles, les habitants de la zone anti-aéroport mettent en pratique leur désir d'autogestion anti-autoritaire et respectueuse de l'environnement. Ils cultivent la terre, produisent leur énergie, et luttent collectivement contre l'aménagement capitaliste du territoire. Par l'efficacité et les réussites de ce mouvement de résistance, Notre-Dame-des-Landes est devenu un emblème des luttes contre les «Grands Projets Inutiles et Imposés» qui essaient un peu partout en Europe depuis une dizaine d'années.



VINCENT LAPIZE

Après des études en anthropologie, Vincent Lapize intègre le Master Réalisation Documentaire de l'Université de Poitiers. Il réalise alors son premier film *Vent d'hiver*, le portrait d'un paysan expérimentant des pratiques d'agriculture naturelle, sur un territoire où les valeurs partagées par la communauté agricole sont très différentes.

Depuis 2010, il vit et travaille à Poitiers. Animateur, régisseur et webmaster du Festival *Filmer le travail* de septembre 2010 à mars 2011, il se consacre aujourd'hui à la réalisation de films documentaires et poursuit son activité d'éducation à l'image au sein de l'association Effet Sphère. Il travaille également à l'accessibilité de documentaires de création aux personnes sourdes et malentendantes.



> FILMOGRAPHIE

Dans le silence des mots, documentaire, 26 minutes, production : Effet Sphère, 2013

Sans les murs, documentaire, 42 minutes, production : Effet Sphère, 2012

100jours +66, essai documentaire, 5 minutes, dans le cadre de la série documentaire : www.100jours.org, 2012

Dans la forêt grise, documentaire, 52 minutes, production : Effet Sphère, 2012

Faire chanter les mains, documentaire, 20 minutes, auto-production, 2011

Vent d'hiver, documentaire, 60 minutes, production : Master Réalisation Documentaire de Poitiers, 2010



À PROPOS DU FILM

«Mon intérêt pour la question de l'utopie dans la société est plus ancien que mes premiers pas dans le cinéma documentaire. Cette recherche nourrit et inspire mes films. Je pose les questions de la redéfinition de notre rapport à la nature, la place de l'individu dans le collectif, la résistance face à la domination. *Le dernier continent* est à la croisée de ces questionnements mais je n'en étais pas conscient au début.

Le film s'est créé grâce aux rencontres qui ont jalonné mes séjours à la ZAD pendant une durée de deux ans. En vivant sur place et en partageant des moments avec les opposants, j'ai tenté de percevoir l'articulation entre utopie et réalité dans la vie quotidienne. Comment chacun évolue en fonction des raisons d'agir, des nouveaux choix de vie et de l'émulation collective.

J'ai été particulièrement sensible à la richesse de l'environnement, un écosystème avec une diversité de vie très importante. Mais aussi, peu à peu, la zone est devenue métaphysique : un endroit où surgissent, se rencontrent et s'entrechoquent des pensées sur notre relation à l'existence. Dans le film, elles sont comme des flux se propageant

dans l'air, rendant chacun, habitant ou passager sur la ZAD, sujet à de profonds questionnements. C'est lors de ce voyage visuel et sonore, au gré des paroles et des actions, qu'ils peuvent faire écho aux préoccupations des spectateurs.

Le dernier continent évoque la découverte de l'île «Utopia» dans l'ouvrage de Thomas More, un territoire où se croisent imaginaire et réalité. Le terme «dernier continent» ne doit pas s'entendre comme la dernière alternative historique, mais plutôt comme un lieu où se concentrent certaines attentes de changements de société. Ainsi, le propos du film n'est pas vraiment le « non à l'aéroport » mais plutôt le refus du monde qui y est rattaché, l'espoir en de nouvelles formes de vie politique, économique et écologique. Pour autant, il ne s'agit pas d'un travail sociologique ni d'une enquête exhaustive, je souhaite plutôt que le film permette au spectateur de vivre un moment aux côtés des zadistes, de comprendre certains enjeux et de ressentir l'énergie propre à cet endroit et à cette expérience.»

Vincent Lapize



QUELQUES DATES

1965 : La préfecture de Loire-Atlantique décide d'entamer la «recherche d'un nouveau site aéronautique pour les régions Bretagne et Pays de la Loire».

1967 : La zone de Notre-Dame-des-Landes est jugée la plus intéressante par le Service technique des bases aériennes.

1972 : Création de l'ADECA (Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport), qui regroupe les agriculteurs s'opposant au projet d'implantation d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

1974 : Les pouvoirs publics créent, par arrêté préfectoral, une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) à vocation aéroportuaire de 1 225 ha au bénéfice du Département de la Loire-Atlantique qui se porte acquéreur des terrains nécessaires à cet équipement.

2000 : Le projet est réactivé par l'Etat. Le 26 octobre 2000, la décision du Comité interministériel de «réaliser un nouvel aéroport, en remplacement de Nantes-Atlantique, sur le site de Notre-Dame-des-Landes afin de valoriser la dimension internationale et européenne des échanges de l'Ouest Atlantique» a ouvert la phase d'études.

A l'initiative de neuf riverains, l'ACIPA est créée (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes). Elle regroupe en 2011 plus de 3 300 adhérents.

2008 : La Déclaration d'utilité publique (DUP) concernant l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est publiée au Journal officiel. La zone d'aménagement

différé (ZAD) du projet d'aéroport est renommée «Zone À Défendre» par les groupes d'opposants internationaux qui occupent illégalement les nombreuses habitations délaissées.

2010 : L'Etat concède les terres à A.G.O, la filiale du groupe multinational Vinci qui doit assurer la construction du nouvel aéroport.

16/10/2012 : Les forces de l'ordre procèdent à une évacuation des squats d'opposants au nouvel aéroport, six maisons et plusieurs cabanes jugées illégales sont détruites. C'est l'opération César.

30/11/2012 : Après plusieurs semaines de manifestations (et d'affrontements), le Premier ministre annonce la mise en place d'une «commission de dialogue».

09/04/2013 : La «commission de dialogue» justifie l'utilité du projet, en raison des perspectives de saturation de l'actuelle aérogare, mais recommande des aménagements dans un rapport remis au gouvernement. Elle demande, notamment, une réduction «autant que possible» de la surface totale de l'infrastructure.

20/12/2013 : Le préfet signe quatre arrêtés sur l'eau et la biodiversité permettant le début des travaux. Le 3 février, les opposants au projet déposent un recours en Justice, lequel n'est pas suspensif.

16/04/2014 : La Commission européenne ouvre une procédure d'infraction contre la France, à laquelle il est reproché de n'avoir pas mené d'évaluation environnementale sur ce projet.

17/07/2015 : Le tribunal administratif de Nantes a rejeté tous les recours déposés par les opposants au futur aéroport pour faire annuler deux arrêtés environnementaux pris par le préfet de Loire-Atlantique permettant au concessionnaire (Vinci Airports) de détruire les zones humides et déplacer les espèces protégées, préalables aux travaux. «Par quatorze jugements», le tribunal rejette donc les recours déposés «contre les décisions prises par le préfet de Loire-Atlantique dans le cadre de la réalisation du projet d'aéroport du Grand Ouest Notre-Dame-des-Landes, déclaré d'utilité publique par décret du 9 février 2008».

16/09/2015 : L'Acipa, le CéDpa et l'Adeca, principales associations opposées au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, annoncent avoir saisi la Cour administrative d'appel de Nantes suite aux rejets de leurs recours environnementaux par le tribunal administratif le 17 juillet dernier.

30/11 au 11/12/2015 : COP 21 à Paris...





FICHE TECHNIQUE

RÉALISATION : *Vincent Lapize*

MONTAGE : *Marie Pomme Carteret*

MUSIQUE ORIGINALE : *Pierre-Laurent Bertolino*

MONTAGE SON ET MIXAGE : *Frédéric Hamelin*

ÉTALONNAGE : *Nicolas Vrignaud*

ÉQUIPE DE PRODUCTION : *Gabrielle Gerll, Romain Lardot, Colette Quesson, Rébecca Sénéchal et Inès Lumeau.*

PRODUCTION :

Réel Factory & À Perte de Vue



A PERTE DE VUE

EN COPRODUCTION AVEC :

TVR Rennes 35 Bretagne, Tébéo, TébéSud et Télénantes

- AVEC LE SOUTIEN :

Du CNC, de la Région Bretagne, de la Région Poitou-Charentes, du Département de la Vienne, de la Procirep et de l'Angoa, et la participation d'Effet Sphère, de La Famille Digitale et des contributeurs Ulule.



